

CEE-BEE® C-105HF



DÉCAPANT POUR SCELLANTS ET SILICONE

CEE-BEE® REMOVER C-105HF est un produit aqueux activé par l'acide conçu pour éliminer les mastics, résines, peintures et adhésifs à base de silicone.

AVANTAGES

- Dissout complètement les mastics, peintures, résines et adhésifs à base de silicone
- Rinçable à l'eau
- Sécuritaire pour une utilisation sur la céramique, le verre, l'aluminium, le magnésium, avec revêtement de conversion magnésium, acier inoxydable, acier doux, titane et métaux nobles
- Ne contient aucun phénolique, cyanure, chromates ou autres métaux lourds
- Tensioactifs biodégradables

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Apparence	Liquide	Solubilité	Soluble dans l'eau	Inflammabilité	Combustible
Couleur	Rouge-brun claire	pH	2-3	Densité	0.97 g/ml
Odeur	Solvant	Point d'éclair	65 °C		

FORMATS DISPONIBLES



19L

20CB105P

208L

20CB105D

1000L

20CB105T

APPROBATIONS

- GENERAL ELECTRIC CO4-148
- INTERNATIONAL AERO ENGINES COMAT NO. 01-171
- ROLLS ROYCE OMAT NO. 1/142
- T.O. 2-1-111 SPMC 21

MÉTHODES D'UTILISATION

Utiliser CEE-BEE® C-105HF non dilué dans un réservoir en acier inoxydable 316 ou en polypropylène rigide à température ambiante.

1. Immerger les pièces et laisser reposer jusqu'à ce que le silicone soit ramolli ou dissous. Le temps d'immersion dépendra de l'épaisseur du revêtement et, dans une certaine mesure, du type de silicone à supprimer. Le temps nécessaire pour éliminer les dépôts lourds peut être raccourci en brosser la couche ramollie pour exposer une surface fraîche pour que le dissolvant attaque.
2. Lorsque le revêtement est suffisamment ramolli ou dissous, retirer les pièces du réservoir et rincer avec de l'eau, un solvant de nettoyage à évaporation rapide, comme CEE-BEE C-50, ou un solvant pétrolier à éclair élevé.
3. Il est souvent souhaitable d'utiliser deux réservoirs de CEE-BEE® C-105HF. Un réservoir peut être utilisé pour enlever la majeure partie du silicone et l'autre réservoir peut être utilisé pour le nettoyage finale.
4. Lorsque la solution dans le premier réservoir est contaminée par du digeste polymères et est jeté, la solution dans le deuxième réservoir peut être transférée à la premier réservoir. Le deuxième réservoir peut ensuite être rechargé avec un dissolvant neuf.

LEGISLATION

- Réglementé par le SIMDUT

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

- Voir la fiche de données de sécurité pour des renseignements additionnels
- Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation applicable.

• **DANGER!** Contient des hydrocarbures chlorés et d'autres solvants organiques. Peut provoquer de graves brûlures. Éviter le contact avec les yeux et la peau. • Porter des gants en caoutchouc et un écran facial ou des lunettes. Pour les opérations à grande échelle, utiliser matériel de protection complète. • Éviter de respirer les vapeurs concentrées. Utiliser avec une ventilation adéquate. • Se laver soigneusement après manipulation. • Ne pas ingérer. • En cas de contact accidentel, inonder immédiatement les yeux et la peau avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin. • En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Pour l'ingestion, ne pas faire vomir. Jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. • **NE PAS CONTAMINER AVEC DE L'EAU. LE PRODUIT PEUT DEVENIR CORROSIF POUR LES MÉTAUX RÉACTIFS.** • Les solvants actifs du CEE-BEE® C-105HF peuvent s'infiltrer à travers les parois de nombreux conteneurs en plastique. Le stockage dans du plastique doit être minimisé pour éviter une réduction de l'efficacité du produit. • L'utilisation des conteneurs hermétiquement fermés va éviter la perte par évaporation lors d'un stockage à long terme.

Les informations et recommandations concernant ce produit sont présentées de bonne foi. Cependant, aucune garantie n'est associée aux données présentées dans ce document, et aucune de ces garanties ne doit être interprétée à partir des informations et des résultats attendus présentés. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages, pertes ou blessures, directs ou indirects, liés à l'utilisation de ce produit.

Révision: 07 2020

P.2